

TRANSPORTS POUR PERSONNES ÂGÉES

ACCOMPAGNER LES SENIORS

Cette action est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Genève et la Croix-Rouge genevoise. La prestation "Transports pour personnes âgées" propose un accompagnement aux seniors sous la forme de transports réalisés par des bénévoles formé.e.s, avec leur propre véhicule. Des conductrices et conducteurs bénévoles accompagnent la ou le bénéficiaire de son domicile jusqu'à destination. Elles et ils attendent pendant le rendez-vous ou l'activité prévue, et reconduisent la personne à son domicile.

IMPLICATION DE LA CROIX ROUGE

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève a abordé la Croix-Rouge genevoise en décembre 2022, afin d'établir la faisabilité d'un service de transport individuel permettant aux seniors de se rendre à des activités sociales. Un périmètre d'intervention, un budget et des critères ont été discutés entre le DCSS et la Croix-Rouge genevoise. Les habitant.e.s des communes voisines peuvent également bénéficier de ces trajets. Une fois les modalités opérationnelles définies, une subvention de fonctionnement a été versée pour assurer le poste de coordination, puis une communication a été pensée et déployée de manière conjointe.

La Croix-Rouge cherche et forme des bénévoles et assure la gestion des réservations ainsi que la facturation. La prestation est payante - la somme étant très modique, afin d'assurer un engagement de la part du bénéficiaire et de valoriser le service.

Le service a démarré en juillet 2023.



Ville de Genève

Ville Amie des Aînés depuis 2012
Genève (Suisse)

OBJECTIFS :

- Soutenir la proche-aidance en déchargeant de la tâche d'accompagnement
- Contribuer à combattre l'isolement pour les personnes à mobilité réduite
- Encourager le lien social entre un bénévole et un bénéficiaire habitant dans la proximité
- Faciliter l'accès véhiculé aux structures sanitaires aux personnes financièrement vulnérable à moindre coûts.

PRATIQUE :

- Étude de la faisabilité d'un service de transport individuel pour les seniors
- Choix du périmètre d'intervention et financement
- Recrutement et formation de bénévoles
- Fonctionnement : inscription 72h avant le trajet souhaité, 5.- par course.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Pour bénéficier de ce service, il faut avoir l'âge de la retraite, être en situation de mobilité réduite (difficulté à prendre les transports en commun seul), résider à domicile, et avoir des moyens financiers que ne permettent pas l'utilisation de services privés.

Pour réserver un trajet, le senior doit contacter le service par téléphone ou par e-mail au minimum 72h avant la date désirée du transport. La Croix-Rouge genevoise cherchera un.e conducteur.trice bénévole disponible afin d'organiser le transport. Le transport est confirmé dès qu'un.e bénévole accepte la prise en charge. La Croix-Rouge genevoise facture mensuellement au bénéficiaire (5.- par course).

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

Au total, la Croix-Rouge genevoise a reçu 437 appels pour une demande de transport, dont 371 éligibles (15% de demandes non éligibles). 117 personnes en ont bénéficié lors du semestre de lancement de la prestation, en augmentation chaque mois. En majorité des femmes de plus de 74 ans. C'est donc un joli succès pour le démarrage de cette action. Actuellement, la difficulté principale est de trouver des bénévoles possédant un véhicule afin de répondre à la demande.

Des séances de suivi sont prévues semestriellement entre la Croix-Rouge genevoise et le Département de la cohésion sociale de la Ville de Genève pour évaluer l'action.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Genève, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

